

Agriculture. Procès d'un producteur de maïs OGM dans le Lot-et-Garonne.

L'apiculteur prend la mouche contre son voisin pollueur

Bordeaux de notre correspondant

Une fois n'est pas coutume, les anti-OGM ont choisi d'eux-mêmes de lancer une procédure en justice plutôt que d'opter pour la désobéissance civile. Hier, au tribunal de Marmande (Lot-et-Garonne), c'est un apiculteur qui assignait son voisin, producteur de maïs OGM, pour contamination. Dans la région, Claude Ménara est connu comme le loup blanc. Il a été le premier à présenter ses parcelles transgéniques à la presse. Victime des faucheurs et de Greenpeace, son champ avait été photographié par Yann Arthus-Bertrand. Cent hectares de maïs BT barrés d'une immense croix. Et sur lesquels Maurice Coudoin, apiculteur depuis vingt ans, demande désormais l'interdiction préventive d'effectuer les prochains semis. Une première en France.

Préjudice. Rejoint dans sa requête par plusieurs associations, Maurice Coudoin s'appuie sur une étude réalisée l'été dernier autour du champ de la famille Ménara à Grezet-Cavagnan. Des lots de trois ruches ont ainsi été disposés à

distance variable de la périphérie des parcelles. L'expérimentation a duré une semaine, à la floraison des maïs, en juillet. Elle a révélé la présence de 34% de pollen transgénique à 400 mètres, 39% à 1200 mètres et des traces non quantifiables à 1500 mètres. Pour l'apiculteur, le préjudice économique et environnemental est là. «Comment prétendre qu'il existe une coexistence possible?» interroge l'avocat François Roux. Comme les militants, il attendait de

«Nous avons espéré que les autorités politiques prendraient des mesures raisonnables. Mais, à la veille des semis, nous venons dire qu'il existe un danger imminent.»

François Roux, avocat

l'Etat un moratoire. «Nous avons espéré que les autorités politiques prendraient des mesures raisonnables. Mais, à la veille des semis, nous venons dire qu'il existe un danger imminent», ajoute-t-il. Deux répercussions inquiètent les apiculteurs: d'abord sur leur image de marque, qui implique qu'ils devront trier et sélectionner leur produit pour

une meilleure transparence (soit plus de travail et un important surcoût) et ensuite sur le devenir du cheptel. Car, les abeilles nourrissant elles-mêmes leurs larves de pollen, il existe, selon les apiculteurs, un risque, à terme, de mutation de l'animal, et de destruction des colonies. Une «mesure d'expertise» pour évaluer l'impact de cette nourriture a d'ailleurs été demandée.

Non grata. «Cela préfigure le type d'agriculture industrielle qui menace les champs. Il est probable que, dans vingt ou trente ans, on ne trouvera plus d'abeilles que dans les villes», prophétise l'avocat du Syndicat national d'apiculture.

Dans le Sud-Ouest, où la monoculture est pratiquée depuis longtemps, dix ou vingt kilos de pollen de maïs sont collectés dans les ruches chaque saison. Maurice Coudoin craint donc de voir ses insectes devenir *persona non grata*. «J'ai une carte d'apiculteur transhumant. Je bouge donc mes ruches quatre à six fois dans la saison pour optimiser la récolte: vers

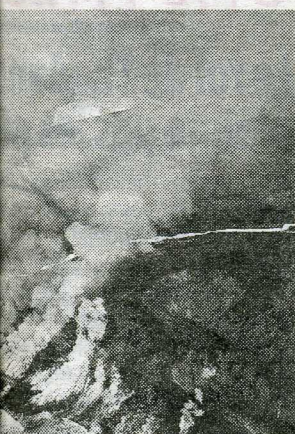
les acacias quand ils sont en fleur, puis les châtaigniers ou le colza, etc. Pour le moment, je suis libre. Mais si mes abeilles sont pleines de pollen OGM, les ruches vont devenir polluantes, et on va voir le territoire se réduire.»

L'avocate de Claude Ménara, Maï Le Prat, conteste l'existence d'un dommage. «Il n'existe pas de trace de rupture commerciale, et donc pas de préjudice économique», avance-t-elle. A l'audience, l'ambiance est lourde. Le public hostile rit ou se moque à chaque déclaration. «Si les apiculteurs transhumants ne veulent pas de pollen OGM, ils disposent leurs ruches près d'une autre source, maintient l'avocate. Si je suis agriculteur bio à côté d'une autoroute, je ne vais pas demander qu'on ferme l'autoroute.» Elle voit une audience «instrumentalisée», et réclame des dommages et intérêts, pour «procédure abusive». Sorti sous les injures, Claude Ménara estime que c'est «le harcèlement qui continue». Le jugement a été mis en délibéré au 24 mai. Il sera de toute façon trop tard pour empêcher les semis. ◆

LAURE ESPIEU

ndamne
e l'excision

l'excision, une pratique qui
emmes de ce pays situé dans
Le ministère érythréen de
é cette décision hier sur son
ant que toute personne qui
fait la promotion de l'excision
amende ou d'une peine de
est entrée en vigueur le
ion mondiale de la santé
as de chiffres sur le nombre de
par les mutilations génitales,
te coutume, pratiquée dans
cipalement en Afrique noire,
e 3 millions de fillettes âgées
oins de 10 ans.



ton de la Fournaise s'est
tant des milliers
ttacle des coulées de lave
es à ces coulées a été interdit,

rwanda vont tirer
ces du lac Kivu

cratique du Congo (RDC) et
dé de relancer un projet
tion du méthane du lac Kivu
naturelle entre les deux pays.
réduire la concentration de ce
cataclysme en cas
tif du projet est de produire de
du méthane piégé dans les
Le lac Kivu recèle 55 milliards
méthane et quatre fois plus
s l'eau. Le premier gaz, non
ne, est explosif s'il est soumis à
ion. Le second, s'il était libéré
d'explosion du méthane,
de milliers de personnes.

matra débusqué

s seulement de l'histoire, un
l'une des espèces les plus
é filmé dans les forêts
ennes. Selon Nick Brickle

Climat. Une étude dresse des prévisions alarmantes pour les décennies à venir.

Le Sud-Ouest américain marqué à chaud

Piqure de rappel pour George Bush: le changement climatique, ce n'est pas que pour les pauvres et les non-Américains. Sans craindre d'être accusée de pacifier avec l'ennemi, une équipe de climatologues, issus des meilleures universités américaines (et le renfort de celles de Tel-Aviv) publient, ce matin dans la revue *Science* (1), un aperçu du ciel que le sud-ouest des Etats-Unis doit s'attendre à subir. «Le Dust Bowl [“tempêtes de poussière”]

américain», avertissent-ils. Une alerte qui s'appuie sur une étude minutieuse de 19 modèles climatiques différents, utilisés dans le cadre du quatrième rapport du Giec - le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat - dont la synthèse générale sera rendue publique en novembre à Valence, en Espagne. Les climatologues regardent souvent avec perplexité les résultats de leurs simulations informatiques concernant les évolu-

pour les mêmes régions. Toutefois, pour le cas d'une zone allant de 125°O à 95°O et de 25°N à 40°N (en gros le sud-

La vie menacée

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a pointé, hier à Bruxelles, une série de «merveilles de la nature» menacées par le changement climatique. Tortues, tigres, désert de Chihuahuahua, forêts tempérées au Chili et en Argentine, Grande Barrière de corail en Australie,

ouest des Etats-Unis et le nord du Mexique), les 19 modèles utilisés montrent un accord général. Pour un scénario où les émissions de gaz carbonique décroissent à partir de 2050 et une concentration en CO₂ de 720 parties par million (contre 380 aujourd'hui), seul un modèle ne prédit pas une «aridification» marquée du climat. Une conséquence des modifications de la circulation atmosphérique, malgré l'augmentation de l'évaporation sur le Pacifique. L'alimentation en eau des grandes villes et l'agriculture en seront les premières

